



*Gymnasia Genevensis*

## **Concours littéraire de dissertation**

Banquet de Noël le 3 décembre 2015

(Chaque participant doit soumettre sa copie à [ignace.haaz@gmail.com](mailto:ignace.haaz@gmail.com) avant le mardi 1<sup>er</sup> décembre. Les résultats sont communiqués lors du banquet, un prix est décerné au texte le plus méritant).

List attentivement les trois sujets suivant et choisis en un que tu traiteras en prenant égal soin quant à la forme de l'expression et la qualité du contenu.

### **Sujet 1.**

Luther, en octobre 1517, s'attaquait à la pratique contestable d'échanger, contre une somme d'argent la remise de certains devoirs de bon chrétien, pour soi-même ou pour ses proches : marchandage qui semble à juste titre travestir le sens même du péché et de la grâce. Acquérir la licence de ne pas faire un séjour au purgatoire, après avoir péché, est contraire à l'idée d'un droit naturel, ou un procès de reconnaissance réciproque, partagé de manière équitable entre chacun dans une communauté. Un procédé de création d'antivaleurs, qui tourne le dos au fondement perfectionniste de l'éthique chrétienne chez Luther. Luther préfigure une notion de responsabilité de l'être humain, que le philosophe contemporain Hans Jonas exprime vis-à-vis du développement technologique, dans son impact sur le monde vivant (création, biosphère). Cette transposition est frappante et d'une grande actualité, étant donné le phénomène dit du « changement climatique ». Selon Jonas, une capacité est donnée à l'homme non seulement de dominer la nature, dont il fait partie, car l'homme n'est pas un être vivant comme les autres, lorsque nous prenons en considération le statut de sujet libre, en l'être humain, faculté par laquelle nous pouvons planifier des actions, et prendre des décisions qui peuvent changer durablement notre existence individuellement et collectivement. L'argument de Jonas est direct, il sonne comme un avertissement « la présence de l'homme dans le monde physique peut être annulée du fait des pouvoirs inédits de la technologie moderne, laquelle est capable d'atteindre les conditions de la vie elle-même » (Goffi, H. Jonas, *Dict. d'éthique*, p. 979, t1 ; cf. *Le principe de la responsabilité*, 1979). Une détérioration progressive de l'environnement distincte d'une catastrophe brusque et massive, mais qui tous les jours semble être confirmée de manière globale, ne devrait pas être considérée comme une simple vue de l'esprit.

C'est sur cette ligne propose une réflexion sur le thème de la justice climatique, en faisant écho à l'idée : « Remplissez la terre et dominez-la. Et quand cette domination menace la planète ? » :

« Ce verset du premier chapitre du livre de la Genèse a souvent servi à justifier toute exploitation de la terre par l'homme. Au lieu de se mettre au service de la terre et de la vie pour les cultiver, comme le chapitre suivant l'y invite, il a pu se croire maître de tout.

Aujourd'hui, cette domination montre ses effets et touche à ses limites : changement climatique, pollution de l'environnement, injustices sociales et tant d'autres phénomènes. Si nous croyons que la Bible contient une Parole de vie, qu'affirmons-nous ? Que faisons-nous ? » Genèse 20 :28,



## Sujet 2.

Critique un régime d'indulgences qui veut, encore aujourd'hui, monnayer l'impact nuisible sur l'environnement contre une autorisation de polluer acquise comme une fiction de droit, en t'inspirant des trois arguments de Sandel ci-dessous (« It's Immoral to Buy the Right to Pollute », NY Times, 1997).

- Premièrement, un précédent est créé, lorsque quelqu'un fournit une échappatoire à autrui, dans un schème de collaboration où les parties n'ont pas des obligations semblables. Par exemple, on peut imaginer que si la famille A pollue moins que la famille B parce qu'elle traverse une crise économique, elle ne devrait pas vendre un droit de polluer davantage à la famille B, qui voudrait bien garder une mauvaise habitude de gestion d'énergie et de gaz à effet de serre.
- Deuxièmement, transformer la pollution en un bien de commodité enlève le stigma moral associé avec cette activité dommageable pour l'environnement, et qui nuit à la santé d'autrui. Lorsqu'une famille reçoit une contravention pour n'avoir pas respecté l'environnement, par exemple parce qu'elle n'a pas isolé des fenêtres de manière efficiente, ce n'est pas comme si elle pouvait acquérir une licence de ne pas le faire, en ajoutant cette dépense sur la liste des coûts ordinaires.
- Troisièmement le commerce d'un droit de polluer contribue à diminuer le sens de la responsabilité partagée : lorsqu'une licence de polluer est accordé sans opprobre, elle devient un luxe que certaines personnes riches revendiqueront comme un droit exclusif. Un droit de brûler en automne les déchets végétaux accumulés l'été, ceci dans un esprit festif, ne devrait pas être obtenu en achetant un droit auprès d'autrui. Des familles plus modestes pourraient garder un certain ressentiment contre une forme de justice de classe.

Comment entrer en discussion avec ses voisins sur un sujet plus ambitieux qui concerne la gestion responsable de l'environnement et du changement climatique, lorsqu'on garde le sentiment que les cartes n'ont pas été distribuées de manière égale, et qu'il est décent de jalouser de petit privilèges égoïstes?

## Sujet 3.

Lit la section du livre suivant et commente (et éventuellement critique) l'idée que l'expérience originelle de la religion soit fondée sur le désir et la violence.

[Girard, Religion, Violence, and Modern Martyrdom](#)